

nécessaires à la délibération. Si l'esprit social voulait délibérer, il suivrait la même marche. L'élan qui emporte la foule doit être brisé, l'orientation de sa pensée dérangée ; les fétiches au nom sonore doivent cesser d'hypnotiser. Pour cela, la foule doit se disperser ; l'assemblée doit s'ajourner ; le législateur doit de temps en temps revenir vers ses constituants. Si cela est fait, l'esprit social peut délibérer aussi rationnellement que l'esprit individuel.

Qu'il délibère ainsi en fait, nous en avons une preuve positive dans les vingtaines d'exemples de décisions populaires succédant à des années de sécession et d'agitation, comme le rappel de la loi sur les blés en Angleterre en 1849, l'abolition de l'esclavage aux États-Unis en 1865, la législation contre la polygamie de 1862 à 1887, la loi française sur le divorce en 1884, l'abrogation de la loi sur les élections fédérales de 1894 et les progrès lents de la réforme des services civils.

L'importance du temps et des nouveaux points de vue dans les délibérations sociales est la justification scientifique des freins et des contrepoids qu'offre notre système de gouvernement et, en particulier, l'indépendance du pouvoir judiciaire et d'interprétation constitutionnelle de la Cour Suprême. Les freins et les contrepoids n'ont aucun mérite intrinsèque ; mais ils forment un excellent mécanisme pour conduire l'esprit social à une action délibérée et l'éloigner d'une action passionnée.

Dans cette action délibérée, non seulement l'esprit social impose ses règles, ses codes, ses crédos aux individus, mais il agit sur les groupements d'individus qui se sont développés plus ou moins consciemment et les diverses relations d'aide mutuelle. Confirmant quelques groupements et certaines relations, combattant les autres, il modèle l'organisation sociale.

### CHAPITRE III

#### La Composition sociale

Dans l'organisation de la société par composition, les individus des deux sexes sont, d'abord, combinés en petits groupes. Les petits groupes sont combinés en groupes plus larges, ceux-ci en groupes plus larges encore. Chaque petit groupe complet et, naturellement, chaque groupe plus considérable, contient des individus de plus d'une génération. L'union stérile d'un mâle et d'une femelle est un groupe incomplet, abortif tant au point de vue social qu'au point de vue physiologique. Chaque groupe est donc en partie un produit de l'agrégation génétique. Il peut, par suite, vivre indépendamment des autres groupes, se perpétuer, s'accroître.

Qu'il soit petit ou grand, chaque groupe est formé d'éléments qui se ressemblent moins entre eux que ce groupe, pris comme tel, ne ressemble aux autres groupes de même composition. Par exemple, le père, la mère et l'enfant, dans tout type donné de la famille, sont plus différents que deux familles de même type. Les habitants d'une ville quelconque où se trouvent différentes nationalités de divers âges, de diverses capacités, de divers goûts et caractères, se ressemblent moins entre eux que deux villes voisines entre elles. Les habitants de tous les États de l'Union américaine diffèrent plus entre eux que les États eux-mêmes. Ainsi chaque groupe a, en somme, les mêmes caractéristiques et vit à peu près de la même façon que tout autre groupe de composition et de dimensions sem-



blables. C'est pourquoi ces groupes s'aident entre eux et s'aident seulement par leur force et leur masse et non par la division du travail.

Les groupements de la composition sociale sont les produits naturels des activités physiologiques et psychologiques des individus, secondées par la sélection naturelle. Ils naissent inconsciemment et leurs formes dominantes sont déterminées par une adaptation inconsciente aux conditions de vie, avant que l'esprit social n'ait commencé à y réfléchir. Tout cela est vrai des groupes humains et des groupes d'animaux. Actuellement, il est vrai, dans la société humaine, l'esprit social réfléchit à la composition et à la forme des groupes naturels et découvre qu'il préfère certains arrangements à d'autres. Des sélections et des adaptations conscientes en dérivent. Tous les groupes humains doivent s'adapter, par conséquent, non seulement aux conditions physiques, mais aussi à l'esprit social; ils sont encore des produits naturels des coutumes individuelles mais modifiés par l'auto-conscience sociale qui choisit et sanctionne.

Au-dessous des oiseaux, on trouve peu de composition sociale chez les animaux mais, en revanche, presque tous les oiseaux vivent en familles. Les mâles aident les femelles en bâtissant les nids, en protégeant les petits, en apportant de la nourriture. Dans son enthousiasme pour leur affectueuse vie domestique, Brehm déclarait que le vrai mariage ne se trouve que chez eux. Tous les mammifères ne forment pas des groupes familiaux, quoique l'affection maternelle soit fortement développée dans toutes les espèces. Dans les plus sociables d'entre elles le mâle continue à vivre avec la famille, comme pourvoyeur ou protecteur après la naissance des jeunes. C'est vrai pour les baleines, les phoques, les hippopotames, les écureuils, les rennes, les gazelles et pour quelques petits antilopes. Mais la vie de famille atteint son plus haut degré chez les qua-

drumanes. Tous les observateurs affirment que l'instinct familial de l'orang-outang, du gorille, du chimpanzé a presque autant de force que celui de l'homme.

Tous les êtres humains, du sauvage à l'être civilisé, vivent en groupes familiaux. La forme la plus simple de la famille humaine est l'association d'un couple pour un temps relativement court. Un des meilleurs exemples se trouve chez les Mincopis où le père vit avec la mère jusqu'au sevrage et cherche alors une autre épouse. Une association plus stable, mais rarement à vie, existe chez les Blackfellows australiens, les Esquimaux du nord du Groënland, les Indiens de l'Amazone au Brésil et dans diverses autres basses tribus sauvages. En général, chez les sauvages, la désertion, le divorce, le remariage sont d'une extrême fréquence.

La polyandrie, sous laquelle la femme a plusieurs maris, s'observe dans de nombreux endroits du monde, d'ordinaire dans les tribus passées de l'état sauvage à l'état barbare. La polyandrie est de deux types bien marqués, connus chez les ethnologues comme polyandrie de Naïr et polyandrie du Thibet. Dans celle de Naïr, au sud-est de l'Inde, les maris d'une femme ne sont pas parents. Au Thibet, ils sont frères. Cette dernière forme est la plus commune. La polyandrie existait naguère à Ceylan; elle n'a disparu que dernièrement de la Nouvelle-Zélande, de la Nouvelle-Calédonie et d'autres îles du Pacifique; on la trouve aux Aléoutiennes, chez les Bouriates et chez les Zaporogues. Humboldt l'a observée parmi les tribus indiennes de l'Orénoque; elle était commune aux Canaries; elle existait en Afrique chez les Hottentots, parmi les tribus montagnardes de la race de Bantou. On en voit des restants chez les Hovas. Il est certain qu'elle dominait chez les Pictes et les Irlandais, très probable qu'elle existait dans d'autres souches Aryennes, chez les races Sémitiques et Hamitiques.

Une forme de la famille qui était commune aux îles Ha-



wai lorsqu'elles furent envahies par les blancs est appelée, de son nom Hawaïen, punaluan. Elle consiste dans le mariage d'un groupe de frères avec un groupe de sœurs, chaque femme étant l'épouse de tous les hommes, chaque homme le mari de toutes les femmes. Elle existe encore chez les Indiens Todas.

La famille polygame, où un homme cohabite avec deux ou plusieurs épouses ou concubines, est encore plus générale que la polyandrie. Elle est rarement, cependant, la seule forme de la famille dans une tribu ou une nation. Dépendant, comme elle le fait, de la capacité du mari de subvenir aux besoins d'une maison nombreuse, elle coexiste souvent avec d'autres systèmes, les classes aisées étant polygames, tandis que les classes pauvres doivent se contenter de la monogamie ou de la polyandrie. La polygamie n'est aucunement limitée aux communautés sauvages ou barbares. Elle fleurit en Chine et en Turquie et n'a cessé que récemment d'être une forme légale du mariage dans un des territoires des États-Unis. Illégalement et secrètement, elle existe dans toute l'Amérique et dans tous les États européens.

La seule forme de la famille que reconnaisse actuellement la loi dans les pays chrétiens est la monogamie, qui est l'union d'un seul homme et d'une seule femme qui espèrent et se promettent qu'elle ne cessera qu'avec la vie de l'un d'entre eux. Actuellement, pourtant, le divorce est à peu près partout admis sous certaines conditions et la famille monogame est souvent instable. Dans ces dernières années, les divorces ont augmenté aux États-Unis et en Europe. Les raisons qui induisent à croire que ce phénomène est temporaire et qu'une forme plus stable de la famille monogame est en train de se développer, seront présentées dans un autre chapitre.

Les sociétés humaines composées de familles combinées en de plus larges agrégats sont de deux types — les

ethniques et les démotiques. Les sociétés ethniques sont des agrégats génétiques ; une parenté, réelle ou fictive, en est le lien social principal. Les sociétés démotiques sont des associations de congrégation. Ce sont des groupes reliés par les rapports habituels, les intérêts mutuels et la coopération, sans grande référence aux origines ou aux relations génétiques.

Parmi les sociétés ethniques, on doit classer toutes les communautés, de la horde à la bande, sans y comprendre les États définitivement établis sur un territoire donné et entrés dans cette période de développement de la constitution sociale qui s'associe avec le commerce systématisé et diversifié, avec la multiplication des vocations et des arts industriels, avec une division en classes délimitées. Présentement, chaque forme de composition sociale peut être étudiée comparativement dans les communautés existantes.

Les sociétés ethniques actuelles peuvent être grossièrement disposées en trois grandes classes, suivant le degré de composition sociale auquel elles sont parvenues.

Dans la classe inférieure, sont les petites hordes composées chacune de quelques familles et ne comptant d'ordinaire que de vingt-cinq à cent personnes. Ces hordes ne vivent pas en communication avec les autres de même race, de même langage, de même culture. Elles peuvent bien, sous l'influence de la colère ou de la peur, pour partager des ressources extraordinaires, ou dans une migration, se réunir temporairement en grand nombre ; mais elles ne se combinent pas d'une façon permanente sous la conduite d'un chef commun pour l'action politique ou militaire et elles n'ont aucune organisation, religieuse ou industrielle par exemple, qui les relie en un tout moins étroit.

Dans la deuxième classe, sont toutes les sociétés dans lesquelles plusieurs hordes se sont fondues en



une communauté plus vaste, plus définitivement organisée, occupant un territoire délimité, parlant la même langue ou le même dialecte, consciente de son unité ; ou dans laquelle une simple horde, s'accroissant de plusieurs fois sa dimension primitive, parvient à la différenciation et à l'organisation. La plus petite société unie et organisée, composée de moindres groupes sociaux plus importants qu'une simple famille, est une tribu.

Dans la troisième classe, sont toutes les agrégations cohérentes ou les confédérations de communautés tribales qui n'ont pas encore développé leur constitution sociale ou leur côté commercial, industriel, intellectuel et ne sont pas encore des sociétés civiles, c'est-à-dire des États municipaux ou nationaux. Une agrégation cohérente ou une confédération de tribus est une peuplade ou une nation ethnique.

Il faut distinguer entre deux divers types d'organisation ethnique, dont l'un est évidemment très antérieur à l'autre. Le plus ancien peut s'appeler le matronymat. Dans un groupe matronymique toutes les parentés s'établissent par la ligne maternelle ; les parentés paternelles y sont ignorées. Chaque groupe social matronymique est nommé d'après un classe d'objets naturels, telle qu'une espèce de plantes ou d'animaux, regardée comme du genre féminin et dont on suppose que dérive le groupe. Une classe d'objets ainsi envisagée est nommée, par les ethnologues, un totem, ce qui est à peu près son nom Indo-Américain. Le totem est l'objet d'un culte comme un être protecteur et est lui-même garanti contre toute atteinte. Le type plus récent d'organisation sociale peut être appelé patronymique. Chaque groupe patronymique prend son nom d'un ancêtre mâle, vrai ou imaginaire, et les parentés sont établies dans la ligne mâle et paternelle. Chacun de ces types de groupes peut s'observer dans sa forme primitive où une simple tribu est la plus large organisation sociale et dans une autre, plus récente et plus

complexe, où plusieurs tribus sont confédérées et, à la longue, unies en peuplade.

Des groupes de hordes qui ne sont pas amassées en tribus, mais qui entretiennent entre elles des rapports qui modifient le caractère et la constitution de chacune, il y a des exemples chez les Veddahs de Ceylan, les Mincopis des Iles Andaman dans la baie du Bengale, les Blackfellows d'Australie, les Boshimans de l'Afrique du Sud, les Fuégiens, les Utas des Montagnes Rocheuses et les Indiens des forêts de l'Amazone.

Les Mincopis vivent en sociétés migratoires de trente à quarante personnes chacune, mais susceptibles de se réunir en nombre considérable pour attaquer les étrangers. Les Boshimans sont disséminés sur une large étendue et sont divisés en sociétés errantes de dix à cent personnes. Les Fuégiens sont, en tout, au nombre de deux mille environ. Ils vivent en hordes de 30 à 40 personnes chacune, formées de la réunion de quelques familles. Darwin dit que ces hordes n'ont pas de gouvernement et parlent plusieurs dialectes. Les Innuits vivent en très petits établissements de quelques igloos chacun (un igloo contenant quelquefois plusieurs familles) et dépourvus de toute espèce de gouvernement.

Les hordes d'Australie ne sont pas plus nombreuses que celles qui sont décrites ci-dessus, mais semblent avoir des relations plus importantes. Pendant des générations, chaque horde s'est procuré des épouses par des captures pratiquées chez d'autres. Elles sont donc pratiquement exogames. La parenté s'établit par les mères et les signes totémiques relient entre eux des nombres considérables d'hommes et de femmes qui, ignorant la parenté du côté paternel, se regardent comme du sang de la mère. Ces parents totémiques sont strictement exogames. Tous les hommes et toutes les femmes d'un tel lignage se considèrent comme frères et sœurs et un homme ne peut pas